



## **NOTE D'INFORMATION**

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires portant sur la gestion des comptes dormants (Comptes n'ayant pas reçu de mouvements depuis plus de 8 ans), nous venons par la présente, informer tous les clients dont les comptes ne sont pas mouvementés depuis plusieurs années de passer dans nos agences et guichets pour activer leurs comptes.


Les clients ont un délai de **deux (2) mois** pour ces activations, faute de quoi, leurs comptes seront transférés à la BCEAO en respect des dispositions en vigueur.

Ainsi, pour toute information complémentaire concernant cette note, nous vous prions de prendre attache avec le siège de WAGES.

La direction générale invite tout le personnel à un bon accueil de nos clients ou ayants droit qui se présenteront pour cette opération d'activation.

Bonne réception.

**Fait à Lomé, le 16 octobre 2019**

  
**SAMEY Yessou Comlan**  
**Directeur Général**

